

FICHE INFO

Transfert de dossier : DEPART

Vous quittez l'IUT (établissement d'origine) pour vous inscrire dans une autre composante (établissement d'accueil), hors de l'université de Bourgogne.

1^{ère} étape : formulez votre demande

Vous devez compléter **la fiche de transfert départ** en précisant l'adresse mél de la scolarité qui procédera à votre inscription dans l'établissement d'accueil.

Une fois complétée et signée, transmettez par mél votre fiche ainsi qu'un [quitus](#) de la bibliothèque à la scolarité de l'IUT de Dijon à l'adresse suivante :

transfert@iut-dijon.u-bourgogne.fr

2^{ème} étape : envoi du dossier de transfert à l'université d'accueil

La scolarité de l'IUT de Dijon valide vos résultats sur la fiche transfert et l'adresse accompagnée de votre quitus à l'université d'accueil (à défaut le dossier vous est adressé).

Pour toute information complémentaire, contactez :

scolarite@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Remarque :

vous devrez attendre les résultats du Grand Jury semestriel de juillet, voire celui de septembre, pour obtenir la confirmation de votre transfert.